



HAL
open science

Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme national supérieur d'expression plastique option art. 2015, École supérieure d'art de La Réunion. hceres-02041933

HAL Id: hceres-02041933

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041933v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur
d'expression plastique (DNSEP)
option art

- Ecole supérieure d'art de La Réunion (Le Port)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de l'établissement

L'École supérieure des beaux-arts de La Réunion a vu officiellement le jour en 1991. En 1997, elle a obtenu un agrément pour dispenser des enseignements préparant au diplôme national d'arts plastiques (DNAP) en communication. Depuis la rentrée universitaire 2002-2003, elle est installée dans de nouveaux locaux qu'elle partage avec l'École d'architecture. En 2003, l'école a accédé au droit de dispenser les enseignements d'un cursus complet menant aux diplômes du DNAP (options *art*, *design* et *communication*) et au DNSEP, diplôme national supérieur d'expression plastique, (option *art* mention *paysage*). En 2011, l'établissement a adopté le statut d'EPCC (établissement public de coopération culturelle) et a changé de nom, devenant l'École supérieure d'art de La Réunion (ESA-Réunion). Depuis 2007, l'école est membre titulaire de l'AUF (Agence universitaire de la francophonie) qui compte 635 membres dans le monde. Elle est titulaire de la Charte universitaire Erasmus.

Seule école du réseau de l'enseignement supérieur artistique français située dans l'Océan Indien, l'école développe des relations scientifiques, pédagogiques et culturelles avec les établissements universitaires et artistiques de la région et a tiré parti de sa situation géographique pour structurer ses activités de recherche. Une première plateforme « Art et sciences sur le paysage » a ainsi été créée en 2004 afin d'adosser les enseignements du DNSEP à la recherche. Celle-ci est désormais structurée au sein du laboratoire « Arts, paysages et insularités » dans lequel s'inscrivent les projets des étudiants du 2^{ème} cycle d'études. L'introduction de la mention *Paysage* vise à centrer la pédagogie et la recherche sur les spécificités de l'environnement local, notamment la question de l'insularité.

Les études se structurent de la façon suivante : la 1^{ère} année du 1^{er} cycle (ou année propédeutique) permet à l'étudiant de choisir son futur cursus au sein de l'école ; la « phase programme » comprend les 2^{ème} et 3^{ème} années du 1^{er} cycle qui mènent au DNAP, option *art*, option *communication* ou option *design graphique* ; la « phase projet » comprend les deux années du 2^{ème} cycle (de niveau master 1 et 2) qui mènent à l'obtention du DNSEP, option *art*, mention *paysage*.

Périmètre de la formation

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : 102 avenue du 20 décembre 1848 - B.P. 246 - 97826 - Le Port Cedex - La Réunion

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

La formation conduisant au DNSEP constitue le cycle supérieur des études à l'ESA-Réunion. Elle intègre à la fois une initiation à la recherche (adosée au laboratoire API « Arts, paysages et insularités ») et le développement du projet plastique et théorique personnel de l'étudiant. Elle se structure sur deux années, divisées en 4 semestres (de 7 à 10). La grille pédagogique laisse une large place à l'autonomie de l'étudiant, qui commence par la définition de son projet de séjour d'études (réalisé dans le cadre du semestre 8). Elle comprend, pour les semestres 8 et 9, des unités d'enseignement (UE) sur la méthodologie du projet plastique et d'initiation à la recherche (méthodologie de mémoire, esthétique, rencontres « Arts et sciences », actualité des arts et culture générale, langue étrangère). Les semestres 9 et 10 sont consacrés à la mise en forme du projet personnel de l'étudiant, à la rédaction et à la soutenance du mémoire, enfin à la préparation des épreuves du diplôme.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

La formation vise à fournir aux étudiants un panel de compétences très variées pour les préparer aux parcours diversifiés de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés des écoles d'art. L'axe central de l'enseignement en 4^{ème} année est constitué par un module de recherche structuré autour d'un séjour à l'étranger (semestre 8). Les étudiants qui ne peuvent profiter d'une mobilité bénéficient d'un suivi régulier de leur pratique artistique et suivent des workshops et des cours théoriques. Les semestres 7, 9 et 10 incluent des cours, des workshops ainsi qu'un suivi du projet plastique et du mémoire de recherche. A la suite de la précédente évaluation de l'AERES, un effort réel a été clairement fourni afin d'équilibrer les enseignements pratiques et les enseignements théoriques, ce qui aboutit aujourd'hui à une structure globale de l'offre de formation lisible et cohérente.

Au niveau national, les axes de recherche de l'ESA-Réunion se distinguent par leur singularité et leur cohérence avec le contexte local. Il faut souligner qu'un mémoire est exigé dès la fin du 1^{er} cycle et qu'en conséquence l'initiation à la recherche est solide.

Selon le dossier, la pratique de l'anglais semble être la seule compétence additionnelle acquise par les étudiants au cours de la formation, ce qui est insuffisant. Les étudiants doivent effectuer deux périodes de stages, au cours de la 2^{ème} et de la 4^{ème} année de leurs études. Ces stages sont validés par la commission de coordination de l'établissement et font ensuite l'objet d'un rapport.

La prégnance de la recherche dans la pédagogie ainsi que la présence importante de professionnels extérieurs contribuent à l'acquisition de compétences préprofessionnelles. Néanmoins la politique des stages pourrait être améliorée en s'appuyant sur des partenariats mieux définis.

Compte tenu du positionnement géographique de l'école, le recrutement est essentiellement local. En 2014-2015, sur 36 étudiants inscrits en master, deux étudiants ont intégré la formation par le biais de la VAE (validation des acquis de l'expérience), les autres étant tous titulaires du DNAP délivré par l'ESA-Réunion. Au regard de sa qualité et de sa spécificité, la formation gagnerait à être davantage visible à l'étranger, notamment depuis ses établissements partenaires de l'Océan Indien.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'établissement propose un DNAP option *communication*, un DNAP option *art*, un DNAP option *design graphique*. La formation conduisant au DNSEP option *art* se situe clairement dans le prolongement du DNAP sous-jacent.

L'ESA-Réunion est le seul établissement d'enseignement supérieur de l'île de La Réunion qui offre une formation artistique, sachant que les diplômes de niveau master constituent un prérequis pour se présenter aux concours d'accès aux emplois d'enseignant en arts plastiques de l'enseignement secondaire de l'Education nationale.

L'établissement a mis en place un adossement à la recherche très pertinent, structuré et approfondi, en adéquation avec les spécificités de son positionnement géographique. Le laboratoire API vise à explorer la complexité des notions de « paysage(s) » et « insularité(s) » dans leurs dimensions conceptuelles, scientifiques et artistiques, selon trois axes de recherche principaux (« phénoménologie de l'île » ; « écosphère » ; « Image, anthropologie et interculturalité »). A la suite des préconisations de l'AERES en 2010, la dimension scientifique de la plateforme de recherche a été renforcée par la création des rencontres « Arts et sciences » (sciences dites « dures » et sciences sociales à la fois), auxquelles les étudiants de 2^{ème} cycle doivent obligatoirement assister et qui deviennent donc un élément intégrant de la pédagogie au sein de la formation.

L'ESA a de nombreux partenaires publics et privés avec lesquels elle tisse des projets. Elle prend part aux événements majeurs du territoire afin de permettre aux étudiants d'appliquer leurs savoirs et d'intégrer l'art contemporain dans la vie de la cité. Au niveau des établissements d'enseignement supérieur, l'ESA a des liens avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture. Cependant, le dossier ne précise pas la teneur des échanges mis en œuvre. Des collaborations ont lieu dans le cadre de colloques avec l'Université de la Réunion et un projet de master en cotutelle est à l'étude avec le département d'anthropologie de cette université. Le lien est aussi important avec la School of art de la Witwatersrand University de Johannesburg, il est également envisagé la création d'un diplôme en cotutelle. Néanmoins, le dossier ne fournit pas suffisamment d'éléments sur les modalités concrètes de mise en place de ces collaborations (à l'étude ou déjà effectives).

Les relations internationales sont très développées et riches au niveau européen, grâce à des conventions d'échange des programmes Erasmus, mais également en dehors du territoire européen avec de nombreux établissements en Afrique du Sud, Inde, Mexique et Canada. L'établissement envisage de créer un partenariat avec un établissement

québécois et de développer un réseau de coopération internationale autour de l'axe Afrique du Sud-Maurice-Inde-Australie.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les données statistiques fournies concernant l'insertion professionnelle concernent la période 2010-2012. Selon ces données, 52% des étudiants ont une activité artistique, 24% enseignent, 8% poursuivent des études, 8% sont sans emploi, 4% n'ont pas fourni de réponse. Suivant ces chiffres, on atteint un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant, de l'ordre de 88%. Ces éléments très positifs devraient être confirmés par une analyse de plus longue durée et étoffés par des informations plus précises sur la nature des activités exercées par les anciens diplômés.

- Pilotage de la formation

Il y a 11 enseignants permanents dans la formation et 14 intervenants extérieurs, dont 11 issus du milieu professionnel de l'art et 3 du milieu académique. L'encadrement est satisfaisant, l'organigramme est cohérent.

Lors de l'installation de l'EPCC, l'ESA-Réunion s'est dotée d'un nombre important d'instances de pilotage (conseil scientifique, conseil pédagogique, commission des relations internationales et bureau de la recherche). Le dossier détaille la composition de ces instances mais ne communique pas d'informations sur leurs attributions et les modalités de leur fonctionnement (rythme annuel des réunions, études conduites, etc.).

Depuis 2012, dans le cadre d'une « démarche qualité », l'école s'est engagée dans une politique affirmée d'évaluation des enseignements par les étudiants et d'autoévaluation. A ce stade, on ne dispose pas d'une analyse précise des résultats constatés et de leur incidence sur la pédagogie.

Les recommandations émises par l'AERES en 2010 ont été prises en compte, notamment en ce qui concerne la mise en place de nouveaux espaces dont l'école manquait auparavant, l'approfondissement et la structuration des projets de recherche, la stabilisation des effectifs et la création d'un bureau de la recherche.

Le dossier est complet, sa présentation mériterait toutefois d'être organisée de manière plus structurée et lisible. La mise en place d'une annexe descriptive au diplôme (ADD) n'est pas évoquée.

On constate une augmentation importante des effectifs, passés de 22 en 2009-2010 à 36 en 2014-2015. Cependant le nombre d'inscrits diminue considérablement entre la 4^{ème} et la 5^{ème} année (pour l'année 2013-2014, sur 24 étudiants admis en 5^{ème} année seulement 7 sont effectivement inscrits). Bien que cette donnée soit relativement exceptionnelle, il est nécessaire que l'école mène une réflexion sur ce point. On peut par ailleurs regretter que les nombreux partenariats mis en œuvre ne se concrétisent pas par des effectifs plus élevés d'étudiants en provenance de l'étranger (la presque totalité des étudiants inscrits en DNSEP proviennent du cycle DNAP de l'ESA-Réunion).

Le taux de réussite au diplôme par rapport au nombre d'inscrits pédagogiques en 5^{ème} année est satisfaisant et en augmentation régulière : 78% pour 2010 ; 81% pour 2011 ; 85% pour 2012 ; 83% pour 2013 et 85% pour 2014.

Points forts :

- La qualité de l'encadrement pédagogique.
- L'équilibre satisfaisant entre les enseignements théoriques et les enseignements pratiques.
- Un adossement à la recherche exigeant et bien structuré, totalement intégré dans la pédagogie.
- L'ouverture internationale affirmée et diversifiée.
- L'élaboration d'une « démarche qualité » afin d'améliorer les procédures d'autoévaluation et d'évaluation de la formation par les étudiants.

Points faibles :

- La prise en compte et le suivi du devenir professionnel des étudiants devraient être précisés et développés.
- Le positionnement dans l'environnement socio-économique pourrait encore être renforcé.
- L'acquisition de compétences transversales et pré-professionnalisantes encore fragile.

Recommandations pour l'établissement :

Après avoir développé et structuré de façon cohérente et ambitieuse la recherche et l'ouverture sur l'international, l'école pourrait poursuivre et formaliser ses efforts en matière de « démarche qualité ».

L'insertion professionnelle des étudiants dans le champ des arts visuels et dans les réseaux artistiques pourrait être améliorée par la mise en place de modules de formation pré-professionnalisants et par un développement encore plus ambitieux de la politique de stages en milieu professionnel et du positionnement de l'école dans son environnement socio-économique. L'introduction d'un ou plusieurs modules d'enseignements spécifiques, par exemple sous forme de rencontres avec des professionnels et des acteurs du monde de l'art, pourrait être envisagée.

Il est enfin souhaitable de renforcer les modalités de suivi des étudiants et du devenir professionnel des diplômés.

Observations de l'établissement

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des
formations et Diplômes du HCERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Le Port, le 10 juin 2015

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu, en date du 29 mai dernier, le rapport du HCERES évaluant la formation dispensée par l'Ecole Supérieure d'Art de la Réunion conduisant à l'obtention du DNSEP, valant grade de Master.

Je tiens en premier lieu, au nom de l'établissement, à vous remercier, ainsi que vos collaborateurs, pour votre lecture attentive et enthousiaste. Soyez assuré, en retour, de tout l'intérêt que nous apportons à vos différentes remarques, commentaires et propositions. Votre analyse nous permet de mesurer le chemin parcouru depuis vos dernières recommandations en 2010, d'identifier de nouvelles pistes de travail, mais également de conforter les axes stratégiques de notre projet.

Nous partageons votre analyse concernant l'amélioration de la structuration globale des études (un équilibre entre enseignements pratiques et théoriques, un adossement à la recherche exigeant et bien structuré, une cohérence avec le contexte local, une ouverture internationale affirmée et diversifiée) que vient conforter une "démarche qualité" permettant de diagnostiquer les atouts et les points de vigilance de l'établissement dans toutes ses composantes et d'optimiser ses marges de progression. En revanche, si la question de l'espace —déjà soulignée en 2010— a été en partie résolue comme vous le mentionnez, cette problématique reste à ce jour un point d'alarme : avec comme espace disponible 12,66 m² par étudiant, nous sommes bien en deçà de la moyenne nationale (29,34 m²/étudiant). Des pistes de solutions sont identifiées, qui vont de l'aménagement et de l'agrandissement des locaux actuels (court et moyen termes), à la création de nouveaux locaux (moyen-long termes), en passant par la délocalisation de certains workshops (dès la rentrée 2015). Nous avons mobilisé les partenaires financiers et opérationnels sur cette problématique qui devrait, de toute évidence, trouver sans tarder une résolution durable.

Nous sommes également d'accord sur les points de vigilance que vous énoncez, à savoir la question des effectifs (la diminution du nombre d'inscrits entre la 4^e et la 5^e année et la faible présence d'étudiants des pays voisins), la politique de stages, la préprofessionnalisation et le suivi des étudiants après le diplôme, le positionnement dans l'environnement socio-économique.

Etant donné le contexte géographique et socio-économique de l'ESA Réunion, les effectifs restent certes un point de vigilance. Toutefois, les chiffres de l'année 2013-2014 sont exceptionnels (7 étudiants seulement inscrits en 5^e année). Ainsi, en 2014-2015, 26 étudiants sont inscrits en 5^e année, et 18 d'entre eux sont diplômables. Conforter le parcours de l'étudiant dans l'établissement jusqu'à la 5^e année reste un enjeu prioritaire dans notre politique de développement et nous continuerons à y être attentifs. Concernant l'accueil d'étudiants des pays voisins : nous sommes soumis à des contraintes économiques fortes inhérentes à l'ancrage territorial de l'île dans l'Océan Indien. Le fort décalage de niveau de vie existant entre La Réunion

et les pays comme l'Afrique du Sud, le Mozambique, Madagascar, Maurice, et plus loin l'Inde..., rendent très difficile la venue d'étudiants ressortissants de ces pays. Ainsi, au delà d'un problème de visibilité de notre école, qu'il faut certes prendre en considération, c'est au niveau de la politique globale d'inscription de l'île dans son environnement qu'il conviendra d'envisager la question avec nos partenaires institutionnels.

De même, cette spécificité de notre environnement géographique et économique influe considérablement sur la politique de stage des étudiants : le panel limité (bien qu'en progression) des structures culturelles dans l'île et plus largement dans la zone Océan Indien donne finalement peu de choix aux étudiants. Des stages en France et en Europe entraînent des coûts de transports considérables. Nous envisageons d'y remédier notamment en couplant des stages en Europe avec des séjours Erasmus, et en intensifiant la politique partenariale au sein des industries culturelles et créatives présentes dans l'île.

La préprofessionnalisation fait partie des priorités stratégiques du projet d'établissement en cours d'élaboration : en plus de la politique de stages que nous devons optimiser, des séminaires et des rencontres avec les professionnels du monde de l'art, nous projetons la mise en place d'un module spécifique au semestre 9, comprenant d'une part l'acquisition des fondamentaux (droit, fiscalité, protection sociale des artistes, ingénierie de projet, cartographie des institutions, dispositifs culturels etc...) et d'autre part un axe pratique articulé autour de la salle d'exposition de l'école (curatoring, scénographie, médiation culturelle...). En outre, un projet de pépinière pour les étudiants est à l'étude en partenariat avec les lieux de résidence d'artistes présents sur le territoire.

Le positionnement dans son environnement socio-économique est, historiquement, une réflexion qui a servi de socle à la création puis au développement de l'école. C'est un axe majeur du projet actuel, qui envisage l'ESA Réunion comme un élément fort du développement global de l'île, dans un contexte où les industries culturelles et créatives sont en progression constante depuis 2009 (professionnalisation des emplois et hausse du nombre d'établissements, dont ceux en arts visuels)¹. Est prévu le renforcement de l'option design, avec l'apport dès la rentrée prochaine d'interventions en design céramique (en partenariat avec Art-Sud, centre des arts du feu à Saint-Joseph (974) et l'ENSA de Limoges) et en design numérique. En prévision de la création d'un FABLAB (horizon 2017), sera proposée aux étudiants — sous la forme de conférences dans un premier temps — une ouverture sur l'électronique numérique, la programmation Arduino et ses applications dans le monde de l'art. Une politique de cours publics renforcée, mais également une plus grande ouverture de la galerie de l'école au public de proximité ainsi qu'aux expositions montées en partenariat avec les opérateurs du territoire contribueront également à l'ancrage territorial de l'ESA.

Enfin, quelques remarques complémentaires concernant le fonctionnement des instances de pilotage, le partenariat avec l'université et les collaborations avec l'ENSAM :

Le conseil pédagogique est consulté sur toutes les questions relatives aux activités pédagogiques, culturelles et de la vie étudiante de l'établissement, et notamment sur l'organisation des enseignements, les contenus pédagogiques, les partenariats et les échanges, la politique d'exposition, l'organisation de la vie étudiante. Il peut formuler, de son propre chef tout avis sur les mêmes questions et toute proposition en vue de l'inscription de son objet à l'ordre du jour du conseil d'administration. Il se réunit au moins deux fois par an à l'initiative du directeur ou à la demande de la moitié de ses membres. Le conseil scientifique est consulté sur toutes les questions relatives aux activités scientifiques et de recherche de l'établissement, et notamment sur la définition des travaux de recherches susceptibles d'être conduites au sein des diverses filières d'enseignement et la définition de la politique de publications et de diffusion des travaux et recherches. Il s'est réuni en séance inaugurale le 5 mai dernier et a notamment travaillé

¹ Nexa, "Etude de connaissance et de développement des ICC à La Réunion", 2015.

sur la définition d'un règlement du bureau de la recherche (attributions, modalité de fonctionnement, durée des mandats de ses membres etc...).

Le partenariat avec l'Université de La Réunion se construit essentiellement autour de la mise en place de projets de recherche communs. Le dernier en date, le colloque international "l'Image et son dehors", a eu lieu en mai et donnera lieu à une publication en 2016). Le prochain colloque, intitulé "Image(s) et savoir(s)", se fera également en partenariat avec le CEREAP (Martinique). Il est programmé pour novembre 2016, avec en préfiguration, une journée de recherche prévue le 10 décembre prochain.

Les passerelles avec l'ENSAM, située dans le même bâtiment, se font essentiellement autour de conférences (la dernière en date étant celle de Gilles Clément, en mai, en partenariat avec l'Ecole du Jardin Planétaire) et d'événements mutualisés (comme les Portes ouvertes en février dernier). La mutualisation de certains enseignements est de nouveau envisagée pour la prochaine année scolaire (histoire et théorie des arts). Par ailleurs, un réel enthousiasme émerge de la part des associations des étudiants des 2 écoles (Eskiss et Guérill'art) pour la mise en place de projets communs (expositions notamment).

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de salutations les meilleures.

La Directrice
Patricia de BOLLIVIER

